



Le Mans, le 3 mars 2022

## COMMUNIQUÉ

### *LES MAIRES DE SARTHE, SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE*

Une **déclinaison à l'échelle départementale** du partenariat entre **l'Association des Maires de France et la Fédération de la protection civile** est à l'œuvre afin de permettre aux communes sarthoises d'effectuer des dons pour venir en aide au peuple ukrainien. Ce partenariat ouvre à un soutien logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place afin d'apporter une **réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées, et vers l'Ukraine**. Les collectivités locales qui le souhaiteraient sont ainsi invitées à **communiquer auprès de la population** sur la liste des dons matériels d'urgence et biens de premières nécessités de la Protection Civile. Attention : les vêtements ne figurent pas parmi les produits prioritaires.

Suite à notre appel lancé aux collectivités situées en périphérie du Mans, nous tenons à remercier le maire de Changé, Monsieur Yves-Marie Hervé, pour la mise à disposition d'un local. Ce local servira de **zone de stockage des dons, de lieu de préparation des colis et de lieu de prise en charge dans le cadre de leur acheminement**.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- La collecte, supervisée par la Protection civile, sera effective à compter du **mardi 8 mars 2022**.
- Les dépôts de dons matériels s'effectueront au **63 Rue de la Juiverie, 72560 Changé**.
- Du **mardi 8 mars au samedi 12 mars**, le lieu de collecte sera ouvert de **14H30 à 18H00**. Nous vous communiquerons sous peu les horaires d'ouverture des semaines suivantes.

### RECOMMANDATIONS

- La Protection civile préconise aux collectivités de recueillir localement les dons dans un premier temps et d'effectuer **un pré-tri avant d'acheminer les collectes** au lieu de dépôt. En effet, une liste de dons a été établie. Vous la trouverez ici : <https://bit.ly/3pzqLQq>

#### CONTACT PRESSE

Jeanne BELANYI / Association des Maires, Adjointes et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe  
02 43 24 31 01 / 06 08 42 92 80  
direction@amf72.fr

- En cas de difficulté pour les communes à **acheminer les dons collectés jusqu'au lieu centralisateur** mis à votre disposition à Changé, il vous est recommandé de privilégier dans un premier temps les **regroupements intercommunaux**. En dernier recours, vous pouvez nous faire remonter vos besoins en matière d'acheminement ou prendre contact avec l'antenne départementale de la Protection civile sur [presidence@protection-civile-sarthe.fr](mailto:presidence@protection-civile-sarthe.fr) ou au **06 07 59 82 63** afin qu'un véhicule utilitaire se déplace dans votre collectivité.

#### Dons financiers

Outre les dons matériels, il est possible de procéder à des dons financiers. L'AMF invite l'ensemble des communes et intercommunalités de France à contribuer et à relayer l'appel à la générosité publique de la Protection Civile via le site <https://don.protection-civile.org> ou par virement :

**IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A**

**Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin**

Il est également possible de faire des dons en numéraire auprès (liste non exhaustive) :

- De l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés : <https://donner.unhcr.org/urgence-ukraine>
- De la Croix-Rouge française : <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>
- Une liste des ONG engagées dans l'action humanitaire internationale est disponible sur le site du ministère des Affaires étrangères : [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Liste\\_des\\_OSI\\_humanitaires\\_francaises-2\\_cle841b4b.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Liste_des_OSI_humanitaires_francaises-2_cle841b4b.pdf)

#### **RECENSEMENT DES LOGEMENTS DISPONIBLES**

La préfecture a mis en place un dispositif de centralisation des initiatives susceptibles d'être prises par les sarthoises et les sarthois, ou par les collectivités, en vue de l'accueil de ressortissants ukrainiens déplacés. Chaque maire peut recueillir à son niveau ces initiatives et les transférer à l'adresse [ddets-accueil-ukrainiens@sarthe.gouv.fr](mailto:ddets-accueil-ukrainiens@sarthe.gouv.fr) au moyen du tableau que vous trouverez sur lien suivant : <https://bit.ly/3hA7pEt>

Merci à tous.

#### CONTACT PRESSE

Jeanne BELANYI / Association des Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe  
02 43 24 31 01 / 06 08 42 92 80  
[direction@amf72.fr](mailto:direction@amf72.fr)

# CRISE HUMANITAIRE

# UKRAINE

## LISTE DE DONNS

### Logistique

Lits de camp  
Sacs de couchage  
Couvertures de survie  
Vêtements

Matériel électrique  
(Projecteurs, lumières, rallonges,  
générateurs)

### Hygiène

Gels & savons corps  
Dentifrices  
Brosses à dents  
Couches & lait maternisé

Médicaments (non périmés)  
Rasoirs  
Mousses à raser  
Serviettes hygiéniques

### Secours

Gants à usage unique  
Masques chirurgicaux  
Matériel de suture  
Blouses médicales  
Bandages élastiques  
Garrots

Lecteurs à glycémie  
Pansements hémostatiques  
Pansements  
Solutions antiseptiques  
Matériel médical  
(Respirateur, défibrillateur, moniteur...)



01 41 21 21 21



[mission.ukraine@protection-civile.org](mailto:mission.ukraine@protection-civile.org)